



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 07 avril 2021

Création au 1^{er} avril 2021 de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)

Dans le cadre de la réforme de l'Organisation Territoriale de l'État, l'Unité Départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de l'Isère ont fusionné le 1^{er} avril pour créer une nouvelle Direction Départementale Interministérielle : **la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)**.

Cette nouvelle entité administrative est compétente en matière de politiques de cohésion sociale, de développement de l'emploi, d'insertion sociale et professionnelle, d'hébergement et d'accès et de maintien dans le logement et de politiques du travail, avec notamment l'Inspection du Travail. Elle met en œuvre dans le département les politiques relatives :

- à la prévention et à la lutte contre les exclusions, à la protection des personnes vulnérables, aux fonctions sociales du logement et de l'hébergement, à l'inclusion des personnes en situation de handicap, à la protection de l'enfance, à l'intervention sociale, aux actions sociales et économiques de la politique de la ville, à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité des chances ;
- à l'inspection et au contrôle des conditions d'accueil et de fonctionnement des établissements et services sociaux ;
- au travail et notamment à l'amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail, ainsi qu'aux missions d'inspection du travail ;
- à l'accès et au maintien dans l'emploi des personnes éloignées du marché du travail ;
- à l'anticipation et à l'accompagnement des mutations économiques ;
- au développement de l'emploi et des compétences ;
- au développement de l'accès à la formation professionnelle, à l'apprentissage et aux qualifications, dans le respect des exigences de qualité.

Elle concourt également aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Outre le maintien des missions, qui étaient précédemment dévolues à la DDCS et à l'unité départementale de la Direccte, la DDETS contribuera à faciliter les parcours d'insertion sociale et professionnelle des plus vulnérables en lien avec les acteurs de ces domaines : Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, collectivités territoriales, mouvement associatif, dans une perspective de création du Service Public de l'Insertion par l'Emploi (SPIE).

En application de la stratégie de lutte contre la pauvreté et pour l'emploi, l'accompagnement global des personnes vulnérables, dans leur parcours d'insertion, constitue l'enjeu essentiel de la mise en place du SPIE.

Avant un regroupement en fin d'année sur le site de l'ex UD-DIRECCTE, la DDETS reste, dans l'immédiat, implantée sur les deux sites actuels :

- 1, avenue Marie Reynoard à Grenoble, pour les missions liées au travail et à l'emploi
- 1, rue Joseph Chanrion – cité administrative Dode, à Grenoble, pour les missions de cohésion sociale,

Les adresses postales, numéros d'appels et adresse de messagerie de vos correspondants restent inchangés

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01